

2017-
2018

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pôle Outremer de Guyane

LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE



[Ligue de Football de la Guyane]
2017-2018





POLE OUTREMER GUYANE

PRESENTATION GENERALE ET OBJECTIFS



Marcel BAFU
Président de la ligue de football de la Guyane

La Ligue de Football de la Guyane a fait de la formation l'axe principal de sa politique sportive à travers laquelle est dispensée : celle des joueurs (Pôle outremer, sections sportives), des arbitres, des cadres ainsi que celle des dirigeants. Un véritable gage de qualité sur lequel a choisi de s'adosser le comité directeur dans l'idée d'un développement structuré de notre discipline.

Nos axes d'interventions sont en effet multiples et variés. Ils s'appuient, dans le cadre de la formation de notre jeune élite, sur deux établissements scolaires dans lesquels s'associent sagement sections sportives et Pôle Outremer. C'est par cette voie que nous offrons à chaque élève qui souhaite concilier ses études avec une pratique du football de haut niveau, la possibilité de rejoindre une structure adaptée à son choix d'orientation scolaire et à son projet sportif. Un dispositif approprié qui permet de conjuguer enseignement scolaire et passion sportive, pour un épanouissement personnel vers une voie de professionnalisation.

MOT DU CONSEILLER TECHNIQUE SPORTIF



Hubert CONTOUT

La préformation c'est l'âge idéal afin de travailler et parfaire les qualités du footballeur, c'est l'âge des acquisitions et l'émergence d'un Pôle a pour mission d'augmenter le volume et la qualité des entraînements qui y sont dispensés.

La répétition a pour objectif de rendre meilleure la qualité des différents gestes techniques tout en développant les qualités athlétiques du jeune footballeur.

Aussi, l'accompagnement de ces jeunes nécessite une planification de leur formation qui balaie les différentes qualités permettant de devenir un bon joueur.



QU'EST CE QUE POLE OUTREMER DE GUYANE ?

C'est un outil de formation régional géré et financé de façon globale par la Ligue de Football de la Guyane (LFG), la Fédération Française de Football (FFF), la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), le Rectorat de Guyane et la Direction de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS). Un outil parfaitement intégré au Parcours de l'Excellence Sportive (PES). Il permet aux footballeurs du territoire de concilier leurs études avec une charge d'entraînement augmentée.

Le Pôle Outremer est composé dans sa majorité d'élèves de 12 à 14 ans. Il est chargé de développer et de perfectionner le bagage technique ainsi que les qualités physiques et psychologiques de nos jeunes footballeurs.

POURQUOI LE POLE OUTREMER ?

C'est une structure support favorisant l'accompagnement d'une élite qui se dessine. Elle met tout en œuvre pour que les jeunes bénéficient des meilleures conditions afin de mener à bien leur **projet sportif et scolaire** :

- Aménagements horaires de la 5ème à la troisième.
- Soutien scolaire individualisé
- Suivi personnalisé de l'athlète :
 - Technique
 - Physique
 - Psychologique
 - Scolaire
 - Médical (Visite médicale, électrocardiogramme....)
- Diversification des partenaires d'entraînements

Mais le rôle du Pôle Outremer est beaucoup plus large que cela. Il ne faut pas oublier qu'ils ne seront pas tous des footballeurs de haut niveau, mais peut-être des futurs dirigeants, enseignants, arbitres, commissaires sportifs ou cadres techniques. Le Pôle se doit de faire connaître l'ensemble des activités périphériques.

Il est cependant important de ne pas omettre que le bien être et l'avenir des élèves passe aussi par leur réussite scolaire.



Le Pôle Outremer s'appuie sur une infrastructure d'accueil d'hébergement et de services de qualité entièrement gérée par la collectivité territoriale de Guyane répondant au nom de l'I.F.A.S (Institut de formation aux métiers du sport). Celui-ci permet de loger en priorité les élèves du pôle les plus éloignés de leur lieu de résidence.

Le coût de l'hébergement en pension complète se répartit entre la LFG (86%) et les parents. La LFG prend à sa charge 100% des frais annexes à sa charge qui culminent à 1200€ par élève cette année.

PRESENTATION DES COLLEGES D'ACCUEIL

Historiquement, le collège portait le nom de **collège Zéphir** en référence au propriétaire et généreux donateur du terrain de 5 hectares destiné à sa construction en 1971. A son 40ème anniversaire à la rentrée scolaire 2011-2012, l'établissement change de nom. Il s'appelle dorénavant **collège Gérard Holder** en hommage à l'ancien maire de Cayenne qui a œuvré au service la communauté de 1978 à 1995.

Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, le collège est inscrit en **réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+)** et demeure le collège référence, en terme d'aménagement, sur lequel s'appuie la Ligue de Football de la Guyane (LFG) dans le développement du parcours d'excellence sportive. Le collège dispose d'un terrain synthétique, d'un terrain en herbe, d'un gymnase omnisports. Il abrite également une section sportive scolaire.

Le collège **Réeberg NERON**, situé dans la commune de Rémire Montjoly, a aussi fait le choix d'accompagner l'excellence sportive en offrant une adaptation scolaire calquée à l'emploi du temps du Pôle Outremer. Il contribue à animer une section scolaire sportive en son sein. L'établissement dispose à sa demande et durant la période scolaire d'un terrain synthétique situé à proximité.

PRESENTATION DU SITE D'HEBERGEMENT

Localisé sur la route de baduel à Cayenne, l'institut de formation et d'accès au sport de haut niveau (IFAS) est un outil conçu pour être au service de l'excellence et de la formation des sportifs guyanais. Il répond aux besoins d'une cinquantaine de jeunes sportifs et héberge les différentes formations aux métiers du sport.



La structure se compose d'un restaurant, de bureaux et de salles de réunion pour l'administration, de salles de cours destinées au soutien scolaire, et d'un espace médical favorisant les consultations et les soins. Situé à proximité directe du campus universitaire, il permettra aux jeunes sportifs de suivre leurs études tout en développant leur technique sportive dans des conditions optimales. Elle héberge, outre nos jeunes footballeurs du Pôle Outremer Guyane, les pensionnaires de huit autres ligues et comités

LA COORDINATION SCOLAIRE.

Un suivi particulier est mis en place pour les élèves du Pôle. Issu d'une collaboration étroite entre le Responsable du Pôle, le professeur coordonnateur scolaire du Pôle et la Vie Scolaire des établissements scolaires, il permet des ajustements du planning sportif/scolaire tout au long du cursus.

- Des réunions sont animées par le responsable du Pôle dans les collèges afin de faire le lien avec les équipes éducatives des établissements qui animent également des sections sportives.
- Des entretiens sont instaurés avec les jeunes au cours d'une année pour envisager l'avancement du double projet (scolaire et sportif) et les aspects sociaux de leur intégration.
- Mise en place de soutien scolaire pour les élèves ayant des difficultés malgré un travail régulier et des études surveillées obligatoires pour les élèves internes.
- Cependant la réinscription en Pôle pour l'année scolaire suivante n'est pas automatique, l'élève peut ne pas être conservé en Pôle :
 - si ses résultats scolaires sont insuffisants
 - si ses progrès sportifs ne sont pas satisfaisants
 - si son comportement est incorrect
- Chaque année, une collaboration entre le Responsable du Pôle et les principaux de collège permet de faire un bilan sur le parcours éducatif de l'élève afin de répondre efficacement à sa réussite scolaire et sportive.



L'ENCADREMENT TECHNIQUE

Hubert CONTOUT Conseiller Technique sportif – coordinateur du Pôle Outremer

Jaïr KARAM : Cadre technique : responsable de la formation des premières années U13.

Steeve FALGAYRETTES : Cadre technique : responsable de la formation des deuxièmes années U14.

Marvin DEMANGLES : Cadre technique : responsable de la formation des troisièmes années U15.

José GENEVIEVE : Cadre technique : responsable de la formation des gardiens de but.

Christophe JAMES : Cadre technique : responsable de développement des techniques futsal des deuxièmes années (U14).

LE SUIVI MEDICAL

Un suivi médical très précis est mis en œuvre dans la structure du Pôle Outremer :

- 2 suivis médico-sportifs obligatoires par an (Pôle Médico-sportif de Cayenne)
- Suivis préventifs individualisés et rééducation. Consultations assurées par un médecin et un kinésithérapeute sur site (infirmerie de l'IFAS) et les collèges (infirmerie du collège)
- Médecin Fédéral Régional à la Ligue de Football de la Guyane - Coordonnateur Médical en relation avec le responsable du Pôle

LES CONTACTS

- Ligue de Football de Guyane
BP 765
97322 CAYENNE Cedex
- Standard : 0594 28.91.55
- Fax : 0594 30.91.98
- Mail : football.guyane@wanadoo.fr / Site : <http://guyane-foot.fff.fr>



Photo

FICHE 1

1^{ère} INSCRIPTION

REINSCRIPTION

FICHE INDIVIDUELLE

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

à :

Collège fréquenté :

Classe :

Nom représentant légal :

Prénom représentant :

Adresse :

Pensionnaire I.F.A.S

Oui

Non

Tél :

Mail :

Je soussigné(e) (Parent, Tuteur légal) :

Autorise **n'autorise pas** -- mon enfant à faire l'objet de captations vidéos ou photos dans le cadre des activités du Pôle Outremer.

Date :

Signature des parents



FICHE 2

FICHE SPORTIVE

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

à :

Taille :

Poids :

Club fréquenté :

n° de licence :

Points forts :

Poste occupé :

Autres sports pratiqués :

Pied fort :

Je soussigné(e) (Parent, Tuteur légal) :

Atteste sur l'honneur que mon enfant dispose d'une assurance scolaire couvrant sa pratique sportive au sein du Pôle Outremer.

Date :

Signature des parents



FICHE 3

FICHE MEDICALE

POUR UNE SCOLARITE EN POLE OUTREMER

(A FAIRE COMPLETER PAR UN MEDECIN)

NOM :	Discipline pratiquée :
Prénom :	
Adresse :	Nombres d'heures :3
Date de naissance :	
Antécédents médicaux :	Autres disciplines pratiquées :
Antécédents chirurgicaux :	
Traitement en cours :	
Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale :	
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout) :	
ECG de repos interprété (Obligatoire la première année d'inscription)	
Bilan des vaccinations :	
Conseils diététiques (si besoin) :	



FICHE 4

Certificat médical de non-contre-indication

Je soussigné (e), docteur

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM :

Prénom :

L'intéressé ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du football, dans le cadre du Pôle Outremer de Guyane.

Date:

Signature du médecin:
(Cachet)

Important : *En raison de la nature strictement confidentielle des informations médicales contenues dans ce questionnaire, les fiches n° 3 et 4 devront être remises au secrétariat de la ligue de football sous enveloppe scellée.*



FICHE 5

Modalité d'inscription et obligations

1^{ère} INSCRIPTION

REINSCRIPTION

CATEGORIE :

U13

U14

U15

INTERNE IFAS

En procédant au placement de mon enfant en pension, je m'engage à m'acquitter d'une cotisation obligatoire qui s'élève à 10€ (dix euros) par jour de présence à l'IFAS.

Le règlement s'effectuera par : chèques carte bancaire prélèvements.

Je prends acte du fait que mon enfant peut être à tout moment remis à ma disposition, par la ligue de football de la Guyane, en cas de non paiement de mes cotisations.

Date et signature des parents, précédées de la mention « lu et approuvé ».

EXTERNE IFAS

Mon enfant est externe et je m'engage à payer des **frais d'inscriptions** d'un montant forfaitaire de **400€ pour l'année scolaire** (*Ce montant couvre les frais de formation, l'équipement, le suivi scolaire LFG, ainsi que le suivi médical conformément aux dispositions réglementaires*).

Je décide de souscrire à la convention externe de l'IFAS et je choisis les options suivantes qui s'additionneront aux frais d'inscription.

Repas du midi : 12,50€ / jour (soit 2137,50€ pour la saison)

Transport : 350€ / an

Soutien scolaire : 290€ / an

Date et signature des parents, précédées de la mention « lu et approuvé ».



FICHE 6

Pièces à fournir

- Une photocopie de la pièce d'identité du candidat
- Une photocopie de la pièce d'identité du parent légal
- Un justificatif de domicile
- Une attestation d'assurance couvrant son activité au Pôle Outremer Guyane.
- La photocopie de la licence en club du candidat (le cas échéant)
- Le bulletin du troisième trimestre de l'année 2016-2017

N.B Ce dossier d'inscription doit être dûment complété et signé puis retourné, selon les indications, au secrétariat de la ligue de football de la Guyane.